



tenue le 8 novembre 2020  
par plateforme Zoom, à compter de 13 h

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE**

**NATION MICMAC DE GESPEG**

**TENUE PAR PLATEFORME ZOOM  
ET PAR TÉLÉPHONE**

**LE 8 NOVEMBRE 2020**

**NOTES DE L'ASSEMBLÉE ANNULÉE**

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

L'assemblée est déclarée ouverte à 13 h 4.

M<sup>e</sup> Nadir André, engagé pour l'évènement, explique aux membres présents que l'assemblée est souveraine et qu'ils peuvent décider de reporter l'adoption du Code électoral à une autre assemblée spéciale qui aura lieu dans les prochaines semaines.

La présente rencontre a pour but de :

- Présenter le rapport d'élection de M<sup>e</sup> Côté, présidente d'élection;
- Présenter le Code d'appartenance amendé par M<sup>e</sup> Champoux;
- Avoir une période de questions pour les membres de l'assemblée.

M<sup>e</sup> Nadir André informe que le vote se fera par l'application Zoom et sera facile et rapide à utiliser. Il mentionne que chaque question se fera sous forme de sondage, que les participants qui sont connectés à la plateforme Zoom n'auront qu'à répondre.

M<sup>e</sup> Côté mentionne qu'elle fera la présentation du rapport d'élection une seule fois et non dans le cadre d'autre assemblée. Elle précise qu'au Code électoral, non seulement il n'y a aucune obligation de le présenter, mais qu'il n'est même pas question de la préparation d'un rapport.

Le chef Terry Shaw souligne que le rapport d'élection est actuellement disponible sur le site web de la Nation pour tous les membres de la communauté.

Madame Johanne Jean demande si une personne n'est pas d'accord pour continuer la rencontre et quitte l'assemblée, est-ce que le quorum est maintenu? Elle aimerait savoir si ce sera les mêmes propositions qui seront soumises à une réunion antérieure ou bien il y aura des changements qui seront apportés au Code électoral?

M<sup>e</sup> Nadir André l'informe que si 50 % + 1 personne votent pour suspendre la rencontre alors elle sera suspendue. Si par contre, 50 % + 1 personne veulent maintenir l'assemblée, il redemandera pour confirmer le nombre de personnes présentes pour s'assurer que le quorum est toujours maintenu.

Le Code électoral :

M<sup>e</sup> Champoux explique que la proposition présentée a été adoptée par les membres du Conseil et que ce dernier a la possibilité d'amender cette proposition suite aux commentaires reçus.

Tanya Jalbert-Samson demande s'il y a une procédure qui empêche les personnes qui votent par Zoom de voter par la suite par téléphone.

M<sup>e</sup> Nadir André répond que les noms des répondants sont vérifiés pour qu'il n'y ait qu'un seul vote.

M<sup>e</sup> Nadir André pose la question :

Étant donné que certains membres de Gespeg n'auraient pas reçu l'avis de convocation de l'assemblée du 8 novembre, les membres sont invités à décider l'une des options suivantes :

- 1) Suspendre l'assemblée du 8 novembre en attendant qu'un nouvel avis de convocation soit envoyé aux membres avec une nouvelle date;
- 2) Procéder à l'assemblée du 8 novembre en retirant de l'ordre du jour le vote pour l'amendement du Code électoral.

L'on demande aux non-membres de Gespeg de ne pas voter et également au chef Terry Shaw puisqu'il est le président, celui-ci pourrait voter seulement en cas d'égalité.

*Réponse des membres :*

75 participants par Zoom et téléphone.

Suspendre l'assemblée :	42
Poursuivre l'assemblée :	10
Abstention :	<u>23</u>
Total :	75

Le chef Terry Shaw, en son nom et celui des membres du Conseil, remercie les personnes qui ont participé à l'assemblée par Zoom, il informe que la réunion est annulée et qu'un nouvel avis de convocation sera expédié à tous les membres. Il souligne qu'il est important de rejoindre tous les membres pour que toute la communauté soit au courant et comprenne le Code électoral.

La réunion se termine à 14 h 23.

Présences à l'assemblée générale spéciale du 8 novembre 2020  
 66 personnes dans la liste dont 6 invités et 75 votes = il manque 15 personnes)  
 Elisha Simon absente???

<b>LE CONSEIL :</b>	<b>OCCUPATION :</b>
Shaw, Terry	Chef de la Nation
Basque, Danny	Conseiller
Boulet-Ste-Croix, Samuelle	Conseillère
Cassivi, Céline	Conseillère
Dorion, Patricia	Conseillère
Kelly, Diane	Conseillère
Mainville, Francis	Conseiller
Roberts, Emily	Conseillère
Robertson, Nadia	Conseillère
Tapp, Yan	Conseiller
<b>MEMBRES PRÉSENTS :</b>	<b>MEMBRES PRÉSENTS :</b>
Adams, Darlene	Nogues, Mélanie
Adams, Kevin	Robertson, Carlyne
Basque, Claudine	Robertson, Lucie
Basque, Johanne	Robertson, Raymond
Basque, Nathalie	Robertson, Raynald
Bécotte, Marylène	Robertson, Roger
Bernier, Jean-Francois	Sinnett, Kalika
Bilodeau, Susie	Sinnett, Mark
Bouchard, Marc-Antoine	Steve, Jean
Boulet-Ste-Croix, Lisa	Vézina, Isabelle
Cassivi, Katy	Xxx, Donna
Cotton, Guylain	Xxx, Heidi
Dupuis-Bisson, Marie-Claude	Xxx, Joanne
Dupuis, Denis	Xxx, Miguel
Dupuis, Marc-André	Xxx, Stéphane
Dupuis, Marcel	Xxx, Connie
Dupuis, Nicole	Xxx, Donna
English, Cynthia	Xxx, Heidi
Hamelin, Francine	Xxx, Joanne
Hamelin, Henriette	Xxx, Miguel
Hamelin, Joanne	Xxx, Stéphane
Hamelin, Valérie	
Jalbert-Samson, Tanya	
Jean, Anne-Marie	
Jean, Johanne	
Jean, Linda	
Jean, Sonia	
Jeannotte, Manon	
Jeannotte, Richard	
Langlois, Fannie	
Lefebvre, Mathieu	
Mainville, Mona	
Morin, Shirley	
Morin, Yann	

---

**INVITÉS :**

André, Nadir  
Cardinal, Éric  
Champoux, Benoît  
Costisella, Marie-Claude  
Côté, Marie-Christine  
Duguay, Éric

---

**ORGANISMES :**

Facilitateur – Borden Ladner Gervais  
Logistique – Acosys services-conseils  
Avocat de la Nation  
Consultante en communication  
Présidente des élections 2020  
Logistique – Acosys services-conseils